

Aux Membres du Conseil Communal  
de la Commune de LIBIN

Objet : Conseil communal 29 avril 2021 - Points supplémentaires-  
Article L-1122-24 du CDLD.

Madame,  
Monsieur,

Le Collège communal a l'honneur de porter à votre connaissance, qu'à la demande des conseillers communaux du groupe Vision d'Avenir, les points suivants supplémentaires sont portés à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 29 avril 2021 à 19h00 en séance virtuelle :

12 b : Proposition d'octroyer un subside exceptionnel aux différentes salles et/ou différents clubs sportifs de la commune en rapport avec les dépenses dues au chauffage des dites salles en cette période hivernale qui fût relativement froide.

12 c : Arrêt du placement des « compteurs d'eau dits intelligents » tant que la lumière n'a pas été faite sur le taux moyen acceptable de ces ondes.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice générale,



E. DUYCK

Par le Collège :



La Bourgmestre,



A. LAFFUT